

PRIX JEUNE CHERCHEUR 2017 de la FONDATION PARIS-DAUPHINE

Dans le cadre de son soutien au rayonnement de la recherche de l'Université Paris-Dauphine, la Fondation Paris-Dauphine crée un **prix *Jeune Chercheur* de la Fondation Paris-Dauphine, financé grâce au soutien de l'entreprise Accuracy**. Le Prix sera remis lors de la **Cérémonie officielle de remise des diplômes de doctorats** qui se tiendra le **mardi 28 mars 2017**.

Le **prix *Jeune Chercheur* 2017 de la Fondation Paris-Dauphine** s'adresse aux **docteurs dauphinois** ayant **soutenu leur thèse entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2016** qui ont été proposés, par leur jury de soutenance, au prix de thèse.

Le Comité scientifique de la Fondation Paris-Dauphine souhaite récompenser avec ce Prix *Jeune Chercheur* jusqu'à 5 jeunes docteurs dauphinois pour leur parcours doctoral. La sélection reposera sur les critères croisés suivants : l'excellence de la thèse, le positionnement du sujet par rapport aux sciences de la décision et des organisations, le niveau d'interdisciplinarité de la recherche menée, le caractère international du parcours ainsi que l'implication dans la vie scientifique de la discipline et du centre de recherche. Le montant du prix est de 2 000 euros.

Pour faire acte de candidature, il convient d'adresser un dossier de candidature complet par mail à **theses@dauphine.fr** comportant sous forme de fichiers pdf uniquement :

- un résumé complet de la thèse de 10 à 20 pages,
- une copie des deux pré-rapports et du rapport de soutenance,
- la liste des publications à jour indiquant les publications soumises et les publications acceptées; les publications issues de la thèse seront signalées précisément,
- le CV du candidat,
- une lettre de candidature faisant apparaître les éléments saillants du dossier,
- une lettre motivée du directeur de thèse,
- une lettre motivée du directeur du centre de recherche.

L'ensemble de ces documents doit parvenir à l'adresse électronique indiquée ci-dessus **au plus tard le mercredi 15 février à minuit**.

Le règlement du Prix de thèse est consultable sur le site de la Fondation Paris-Dauphine :

<http://www.fondation.dauphine.fr/prix>